

L'oeuvre de la femme à l'Exposition nationale : IV : les arts domestiques

Autor(en): **Gobat, Marguerite**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **2 (1914)**

Heft 25

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249658>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

a-t-il estimé qu'il n'y avait pas lieu, pour le moment, de diminuer son format ou sa périodicité. Le projet caressé pour 1915 d'une périodicité doublée ayant dû être écarté, vu les circonstances, notre journal peut envisager l'avenir avec confiance... à la condition expresse que ses amis ne l'abandonnent pas.

Et nous sommes certains que pas un parmi ceux qui le pourront ne voudra le faire.

LA RÉDACTION.

Une adresse aux femmes belges

Nous sommes heureuse de reproduire ici le texte de l'adresse que les femmes de Genève ont décidé tout récemment d'envoyer aux femmes belges par l'entremise de leur vaillante reine. Peut-être cette initiative en déterminera-t-elle d'analogues dans différentes villes suisses, initiatives auxquelles nous ne pourrions qu'applaudir. (Réd.)

A SA MAJESTÉ LA REINE DES BELGES

POUR LES FEMMES DE SON PAYS, DONT ELLE INCARNE
ET PERSONNIFIE L'HÉROÏSME.

Depuis plus de deux mois, c'est aux femmes de Belgique entre toutes les femmes de l'Europe que vont surtout nos pensées. Nous savons bien qu'ailleurs aussi, des femmes, des mères, des sœurs souffrent une silencieuse et vaillante agonie : nous savons qu'elles vivent dans l'angoisse, ignorant tout de ceux qui sont partis, ou dans le désespoir parce qu'elles ont reçu au contraire la brève et implacable nouvelle, ou dans la douleur parce qu'elles attendent le sort brutal ou honteux qui leur est réservé. Et nos cœurs sont pleins de sympathie pour elles toutes.

Mais pour les femmes de Belgique nous éprouvons une sympathie plus ardente encore, parce que nous sommes sœurs. Sœurs par des liens plus élevés que ceux de la race ou du sexe, sœurs parce que nos petits pays sont des pays neutres, c'est-à-dire les gardiens de cet élément essentiel du progrès et de la civilisation : la paix. Nous sommes fières d'être en Europe celles au nom de qui est lié cet idéal. Aussi quand nous avons vu votre neutralité violée, votre beau pays, terre de fécondité et d'industrie moderne, terre d'art et d'histoire, transformé en un champ de bataille où s'entrechoquent trois nations européennes ; quand nous avons su que vous, qui étiez en droit de compter comme nous vivre à l'abri de la tourmente, vous pleuriez des larmes de sang sur vos fils morts et sur votre patrie envahie... alors, femmes de Belgique, nous avons été remuées jusqu'au fond de nous-mêmes. Nous avons compris que notre sort aurait pu être le vôtre ; nous avons admiré votre vaillance ; nous avons tremblé pour vous, souffert avec vous. Et nous avons besoin de soulager notre cœur en vous disant ici le sentiment qui l'emplit, en vous le disant de tout notre élan, à vous les femmes belges, femmes d'un pays neutre, nous les femmes d'un autre pays neutre, nous

Les femmes de Genève.

L'Œuvre de la Femme à l'Exposition nationale

IV. Les Arts domestiques

C'est à l'écart du grand mouvement et du bruit de l'Exposition nationale que se cache, modeste, dans le cadre éclatant et grandiose du bois de Bremgarten, le charmant pavillon de l'industrie domestique, organisé par des groupements féminins. Là, dans un décor de vieux meubles de bois bruni, de jolies étoffes, de géraniums et de chrysanthèmes fleuris qui garnissent les tablettes des fenêtres, sont disposés, avec infiniment de goût, les objets confectionnés à domicile.

L'industrie de la dentelle étant celle des industries à domicile qui est la plus répandue dans notre pays, c'est par les dentelles de Coppet que je commencerai. N'est-ce pas d'ailleurs le travail, l'art éminemment féminin, celui que nulles autres mains, sauf celles de femmes, ne sauraient accomplir ? Voici le coussin dont les innombrables petits fuseaux, habilement dirigés produisent ces merveilles de délicatesse et de finesse, ces réseaux que l'on dirait tissés par des doigts de fées. Des dentelles, des entre-deux, sont étalés sur les tables de bois sculpté. Sur les bancs qui entourent la pièce, on voit des coussins richement garnis d'entre-deux et d'incrustations, aux fenêtres et aux murs, des rideaux, des stores, sur les tables des nappes et des serviettes, pour la confection desquels s'associeraient l'art de la dentelle et celui de la broderie, montrant que la spécialité de l'école de Coppet, c'est le bel ouvrage terminé. Dans un coin un berceau est garni des plus jolis objets que l'on puisse rêver.

L'école de dentelles de Coppet a été fondée par M^{me} Mercier, il y a environ huit ans, non pas seulement pour procurer de l'ouvrage à des ouvrières pauvres, mais surtout dans le but de retenir chez elles les jeunes filles de la campagne, que le fait de n'accomplir que de l'ouvrage non rémunéré et de ne jamais posséder de l'argent à elles poussaient à aller s'établir en ville. Ces travaux que l'on peut exécuter chez soi, à côté des besognes de ménage et de campagne, durant les mois d'hiver surtout, devaient donc, dans l'idée de la fondatrice, être un moyen d'enrayer l'exode des jeunes campagnardes vers la ville. L'œuvre a fait son chemin. Commencée et menée à bien par l'initiative de M^{me} Mercier durant plusieurs années, elle s'est transformée cette année, et est dirigée par une société de plusieurs femmes. Elle occupe plus de deux cents ouvrières de Coppet et des environs. Aux jeunes paysannes du début sont venues s'ajouter des femmes et des jeunes filles de la ville. C'est à celles-là, plus besogneuses que les autres, qu'à notre époque tourmentée on réserve les commandes. Car à la campagne, on vit aujourd'hui plus facilement qu'en ville.

Dans la pièce qui suit celle occupée par les ouvrages et les dentelles de Coppet, des objets, nappes, vêtements brodés de couleurs éclatantes, attirent le regard. Ce sont les broderies et les étoffes tissées à la main de la Sarraz, à l'exécution desquelles veille une artiste, M^{me} Mandrot. Il y a ici des nappes, des tapis, des sacs à ouvrage, des blouses, des vêtements d'enfants simples et jolis, tout cela en grosse toile de fil, ou en tissus plus légers ornés de broderies faites sur des dessins originaux. L'ameublement — une salle à manger — de même que celui de la section des dentelles de Coppet a été exécuté par les guides de Saas-Fée. C'est une femme également, M^{lle} de Morsier qui, dans le village de montagne où, l'hiver, la population est sans gain, a introduit et dirigé l'industrie des meubles en bois sculpté, exécutés sur d'anciens modèles, ou d'après des dessins originaux.

Vidart, et M. de Morsier; pour Lausanne : M^{lles} Hausammann, Dutoit et M. Sensine; pour Nyon : M^{me} K. Jomini; pour Vevey : M^{lle} Rieder; pour Moudon : M. Roger Bornand; pour Château-d'Ex : M^{lle} A. Martin; pour Neuchâtel : M^{lle} E. Porret et M. de Dardel; pour la Chaux-de-Fonds : M^{me} Vuilliamet et M. James Courvoisier.

La troisième section du joli pavillon des ouvrages féminins renferme, dans un décor de chambre d'enfant, des jouets fabriqués à domicile, de belles poteries, les ouvrages de Chaumont. Ce sont des sacs de différentes formes et grandeurs, des tabliers, des nappes, des tapis et d'autres objets encore en grosse toile bise, jaune, ou couleur cuivre, sur lesquels sont brodés des bordures dont le dessin s'inspire d'anciens modèles. Je me souviens de l'effet produit, il y a quelques années, sur une plage bretonne, par un de ces sacs à ouvrage. Chacune voulait en avoir un pareil.

Ces objets sont confectionnés à domicile également par les femmes habitant la montagne de Chaumont, au-dessus de Neuchâtel. L'idée et l'initiative de cette industrie sont dues à une Neuchâteloise habitant Paris, M^{lle} Cécile Rott.

En admirant ces produits de l'industrie féminine et en comparant les prix à ceux de l'étranger, des dentelles de l'Italie et de la Belgique surtout, il me venait un regret de penser que, si artistiques, si fins, si jolis, si consciencieusement exécutés, ils ne peuvent lutter — je ne dirai pas avec les travaux faits à la machine, mais avec ceux exécutés à la main, dans d'autres pays, et qu'en suite de l'exploitation de l'ouvrière, du bon marché de la main-d'œuvre, ou de la vie moins chère que chez nous, on peut vendre à un prix bien plus bas. Il faut un beau courage, dans ces conditions, pour créer et entretenir des branches de l'industrie à domicile dans nos villes et nos villages. Il en fallut aussi pour maintenir l'Exposition des arts domestiques, ce tout petit pavillon de la femme, à travers la crise que traverse notre pays en suite de la guerre, et cela au moment où un grand nombre d'exposants, oublieux de leurs engagements envers l'Exposition, faisaient défection et fermaient leurs sections. Les femmes, à l'Exposition, partout, ont tenu bon, malgré la crise, malgré les risques. Leur courage et leur persévérance doit faire bien augurer, non seulement de l'avenir de leur cause, mais de celui de notre vieux monde à reconstruire.

Marguerite GOBAT.

VARIÉTÉ

Le Féminisme en Roumanie ¹

Qui sait si la plupart de mes lecteurs en entendant ce nom de Roumanie — qu'on croit généralement un pays balkanique — ne s'imagineront pas la femme roumaine mi-barbare, cloîtrée dans sa maison, privée de toutes les libertés économiques, c'est-à-dire surtout des moyens de gagner librement sa vie ?

Eh ! bien, je peux dire que le féminisme en Roumanie n'est pas, comme ailleurs, le résultat d'une question économique.

En voici les causes :

1° Nous avons peu d'industrie, la Roumanie étant un pays purement agricole, quoique très riche en matières premières non exploitées.

2° Dans nos industries, la femme est admise — sauf à l'arsenal —, mais avec un salaire différent il est vrai, au même travail que l'homme.

3° La population masculine dépasse la population féminine de 194.436 âmes.

4° Depuis presque trente ans, sans aucune lutte, les portes de l'Université sont ouvertes aux femmes. Celles-ci ont accès à presque toutes les professions sauf aux professions libérales, aux fonctions politiques et à celles relatives au culte. Elles peuvent être sages-femmes, employées de postes, de télégraphe, de téléphone, dactylographes, demoiselles de magasin, ouvrières, institutrices, professeurs d'école secondaire, institutrices à l'école des garçons, employées dans les banques et à tous les ministères — sauf à celui de la guerre — directrices de pénitencier, directrices de banque, médecins, inspectrices d'écoles et de fabriques, médecins secondaires dans les grands hôpitaux, médecins primaires dans les hôpitaux ruraux, médecins dans les communes rurales, inspectrices de différents degrés dans l'enseignement, membres de différentes commissions scolaires avec droit de vote et d'éligibilité, privat-docent à l'Université, etc.

En comparaison d'autres pays, nous pourrions donc nous dire émancipées économiquement — et cela est la cause qui a ralenti le mouvement féministe, et surtout le mouvement suffragiste.

Mais si nous avons ce droit de la *production économique* — qui saute aux yeux — nous n'avons pas celui de la *possession économique*.

Le code Napoléon, en vigueur chez nous, dépouille la femme de la disposition de son salaire, du revenu de sa fortune, du libre emploi de sa signature ; elle n'est même pas maîtresse de son mobilier s'il ne figure pas dans son contrat dotal. De par la loi civile, la femme mariée est l'éternelle mineure.

Alors, avec l'évolution de sa conscience, la femme sent le besoin d'affirmer sa personnalité, de devenir une individualité, une femme complète, responsable de ses actes, non pas un souffredouleur, mais la compagne de l'homme dans la lutte pour la vie. Enfin une tendance de plus en plus marquée vers l'esprit démocratique soutient toutes les énergies.

La femme s'est réveillée !

La nécessité de la possession économique, la conscience d'elle-même, la poussent malgré elle vers la dernière revendication collective : le droit de vote.

En Roumanie, où tout se meut par la politique, où les grands changements ne sont pas le résultat de la poussée du peuple, mais de l'intelligence des politiciens, la femme s'occupe de politique de longue date.

La femme roumaine qui risque souvent sa fortune pour la politique de son mari, qui décide souvent des hauts et des bas de tel ou tel parti, qui a joué dans nos grands mouvements historiques un rôle important, même dans la politique extérieure, saura demain par la diplomatie, la ténacité de son vouloir, imposer à l'homme son droit — si la démocratie, trahissant le principe même de son existence politique, tentait de le lui refuser.

Si nous avons commencé, depuis un certain temps déjà, par des conférences, à créer une atmosphère favorable au vote des femmes, si nous cherchons à gagner à la cause des hommes de tous les partis, si, avec une patience à toute épreuve, nous attendons à l'affût le moment favorable, nous saurons, quand celui-ci sera venu, livrer la grande lutte historique de la démocratie, qui ne méritera son nom, que lorsque la femme sera citoyenne.

Eugénie DE REUSS JANCULESCO,
présidente de la société « Droit des femmes »,
Bucarest.

¹ Nous avons reçu avant la guerre l'article que nous publions aujourd'hui, estimant que les circonstances ne lui enlèvent rien de son actualité — bien au contraire. (Réd.)